

LE SOURIRE au cœur

NOVEMBRE 2022 | N°1

LE JOURNAL D'INFORMATION SUR
LES LEGS ET DONATIONS



*Alain Debblock
Président d'Enfants
du Mékong*

« L'éducation est l'arme la plus puissante
pour sauver le monde » *Nelson Mandela*

Nous pouvons tous être un maillon d'une chaîne de solidarité et d'un projet pour le futur de notre terre. Les legs et donations sont une façon d'exprimer concrètement notre solidarité, notre refus d'un monde sans valeurs et notre volonté de prendre soin de notre planète et des générations futures.

Pour soutenir l'éducation, vous pouvez choisir de transmettre une partie ou la totalité de vos biens à Enfants du Mékong. Grâce à votre soutien, des milliers d'enfants en Asie du Sud-Est pourront se nourrir, s'habiller, se soigner et suivre une vraie scolarité. Favoriser leur éducation et les aider à se construire, c'est aussi leur donner les moyens de participer au développement de leur pays. Après votre départ, l'espoir continuera à travers eux. Merci de construire avec nous une promesse de vie meilleure pour tous ces enfants !

Le legs, c'est très concret, je sais où va mon argent, comment il sera utilisé.

.....
Témoignage de Dominique, 70 ans, Paris
Professeur à la retraite, célibataire sans enfant.
.....

"J'ai pris ma décision il y a environ quatre ans. Ça n'a pas été trop compliqué : je suis sans héritier direct, et les autres membres de ma famille ne connaissent pas de difficultés d'argent. Ainsi, pour que mon engagement puisse continuer après moi, j'ai fait de l'association Enfants du Mékong mon légataire universel. Cela signifie que l'association gèrera l'ensemble de la succession après mon décès. Mes biens seront répartis entre Enfants du Mékong et deux autres associations."

Améliorer les conditions de vie des enfants

"Ce legs, je le fais car je connais bien cette organisation non gouvernementale. Son combat, c'est d'améliorer les conditions de vie des enfants pauvres en Asie du Sud-Est, en favorisant leur scolarisation, en construisant des écoles, des foyers ou en aménageant des points d'accès à l'eau."



"Je les ai vus travailler aux Philippines, pays que j'affectionne particulièrement et que j'ai visité une vingtaine de fois en 30 ans. Pourquoi chercher ailleurs puisque cela fonctionne très bien ? D'ailleurs, j'ai moi-même un filleul !

Il faut bien se renseigner auprès de plusieurs notaires sur le coût avant la rédaction du testament, qui peut varier beaucoup d'une étude à l'autre pour le même service. En tout cas, je suis content d'avoir effectué cette démarche, et n'ai aucune intention de revenir en arrière ! C'est très concret, je sais où va mon argent, comment il sera utilisé."

.....
Interview de Jonathan Konitz dans le magazine
La Vie – 18 au 24 août 2022

Enfants du Mékong, en chiffres

- 1958 : création d'Enfants du Mékong
- 23 400 enfants parrainés
- 60 000 enfants soutenus
- 1 200 bénévoles
- 60 bambous (volontaires de solidarité internationale)
- 85,6% des revenus affectés aux missions sociales
- 1990 : Prix des Droits de l'Homme de la République Française



Avec votre legs...

3 000€

Permettent de
scolariser un enfant
pendant 10 ans

15 000€

Sont nécessaires
pour construire une
salle de classe

50 000€

Financent une
école

100 000€

Nous pouvons
scolariser 500 enfants
pendant une année



L'histoire de Theara, filleule cambodgienne

Theara est une filleule qui vit avec son père, sa mère et ses deux jeunes frères. Sa mère est handicapée de naissance. Son père est ouvrier du bâtiment. La situation financière de cette famille n'est pas bonne car seul le père travaille pour subvenir aux besoins de toute la famille. De plus, ils vivent dans une petite maison au toit et aux murs déchirés. Ils ne peuvent pas dormir quand il pleut. À la demande du vice-gouverneur de district, nous avons rendu visite à la famille et nous avons découvert qu'ils ont vraiment besoin d'une maison convenable, c'est pourquoi nous avons financé la construction d'une nouvelle maison. Le 9 août dernier, Martin Maindiaux (directeur pays), s'est joint au vice-gouverneur et à la famille de Theara pour la cérémonie d'inauguration de la nouvelle maison. Tous sont heureux de voir la nouvelle maison. Cela permet au père de travailler plus sereinement pour subvenir aux besoins de la famille et de motiver Theara à continuer à étudier dur pour réaliser ses rêves d'avenir.





L'histoire de Sreykong, filleule cambodgienne

« Mon père est un ancien soldat et ma mère s'occupe de mes frères et sœurs. Sans Enfants du Mékong, je n'aurais jamais pu payer l'université. » Sreykong, 23 ans, est née dans une région proche de la frontière thaïlandaise. En parallèle de ses études de droit, elle s'est portée volontaire pour prêter main-forte au centre Enfants du Mékong de Banteay Chhmar. Grâce au parrainage, Sreykong et sa petite sœur ont intégré le centre scolaire de Sisophon. Sreykong est en troisième année de droit, mais a changé d'avis quant à son orientation professionnelle. Une fois ses études terminées, elle veut travailler dans le social. Lorsqu'on évoque son parrain, elle est tout-sourire. « Il est déjà venu deux fois me voir à Phnom Penh. Il a beaucoup aidé ma famille, et nous a aidé à construire une nouvelle maison. Je n'étais pas très bonne à l'école, mais il m'a toujours encouragé ». Pour elle, une bonne éducation permet « d'avoir moins de violence dans les familles », mais également de connaître la juste valeur de l'effort produit et du travail, et ainsi de ne pas être surexploité.

Grâce à Enfants du Mékong, la vie de Sreykong, celle de chacun des membres de sa famille et des enfants de son village ont été transformées !

Très attachée à ses neveux, elle avait bien conscience qu'en les choisissant comme héritiers, ils auraient de lourds droits de succession à payer. Compte tenu de leur lien de parenté, ces droits représentaient 55 %, soit plus de la moitié, du patrimoine transmis. Judicieusement conseillée par son notaire, elle a rédigé un testament instituant Enfants du Mékong légataire universel de sa succession à charge pour l'association de verser 45 % du montant reçu à ses neveux légataires et de régler leurs droits de succession. Grâce à cet astucieux mécanisme appelé aussi « legs à charge », les neveux légataires ont reçu ni plus ni moins que ce que Monique pouvait leur léguer. Mais par ce legs universel, notre association a pu recevoir une part importante du patrimoine transmis (qui sinon serait revenue à l'Etat). Cet héritage nous permet de nous engager encore plus et de nous ancrer durablement auprès de nos responsables locaux en Asie.

Du fond du cœur, Monique, nous vous disons MERCI !

En souvenir de Monique, 85 ans, Asnières (Ile-de-France), veuve sans enfant.

Monique et son mari ont eu une belle vie bien remplie et pleine de voyages et de rencontres. Mais ils ont connu aussi une grande souffrance, celle de ne pas avoir d'enfants à aimer, élever, éduquer et à qui transmettre leur patrimoine. Ils ont alors décidé de parrainer des enfants d'abord au Népal puis au Vietnam afin de leur permettre d'aller à l'école, de pouvoir s'instruire et de construire leur vie d'adulte. Leur rencontre avec Enfants du Mékong a eu lieu en 1994. Au fil de nos échanges, des liens très forts se sont tissés entre nous. Monique, toujours pimpante, enfourchait régulièrement son vélo - même à un âge avancé - pour venir s'asseoir avec nous et partager notre repas à Asnières au siège d'Enfants du Mékong. Elle pouvait y retrouver l'ambiance familiale et chaleureuse que nous offrons à tous ceux qui œuvrent pour les enfants pauvres mais aussi à tous les amis, volontaires de retour de mission et bénévoles de passage dans notre maison.

Et puis un jour, Monique nous a quittés pour rejoindre son mari au ciel. Mais en partant elle a fait un dernier cadeau d'adieu pour soutenir l'éducation des générations futures. Elle a nommé Enfants du Mékong légataire universel de sa succession.

Le legs à charge, la générosité en bonus

L'éclairage de l'expert, Laetitia Tresca,
diplômée notaire



→ Le legs à charge est particulièrement intéressant si la personne à qui vous souhaitez léguer une partie de votre héritage est un proche sans lien de parenté (ou avec un lien éloigné). Il peut s'agir d'un ami, d'un voisin, d'un cousin très éloigné, ... Dans ce cas, des droits de succession sont dus au taux de 60 %.

→ Vous pouvez alors léguer la totalité de vos biens à Enfants du Mékong. L'association se chargera ensuite de reverser à la personne de votre choix l'intégralité de la somme que vous désiriez lui laisser (nette de frais et droits) et conservera une partie de votre legs. Votre proche ne sera pas lésé.



Exemple pour un legs de 100 000€...

Vous léguiez 100 000€	Part revenant à la personne de votre choix	Droits de succession	Part revenant à Enfants du Mékong	Total
Directement à la personne de votre choix	40 000€	60 000€	0€	100 000€
À Enfants du Mékong à charge de verser 40 000€ à votre légataire	40 000€	24 000€	36 000€	100 000€

Les grandes étapes du legs à charge

N°1

Le futur testateur contacte Enfants du Mékong pour discuter avec l'association de son projet de générosité.

N°2

Suffisamment éclairé sur ses souhaits de transmission, le testateur prend contact avec son notaire pour rédiger le plus clairement possible son testament.

N°3

Dès l'ouverture de la succession, l'équipe Libéralités d'Enfants du Mékong reçoit le dossier du notaire et le soumet à l'acceptation du Conseil d'Administration.

N°4

Une fois la succession réglée, le notaire verse au légataire particulier bénéficiaire de la charge, la quote-part du legs qui lui revient et adresse à l'Etat les droits de succession sur ce legs.

N°5

Le reliquat du legs revient à Enfants du Mékong et servira à subvenir aux besoins et à l'éducation des enfants défavorisés en Asie du Sud-Est. L'association s'acquitte d'un devoir de mémoire et de reconnaissance envers les personnes qui l'ont soutenue par un legs. Chaque année à la Toussaint, l'association fait mémoire de l'ensemble de ses bienfaiteurs décédés lors d'une messe célébrée à cette occasion.

Une pensée pour...

Au nom de tous les enfants défavorisés en Asie du Sud-Est que nous aidons au quotidien, nous tenons à exprimer notre reconnaissance envers nos testateurs. Leur soutien généreux les inscrit pour toujours dans l'histoire d'Enfants du Mékong. Leur générosité s'illustre et s'exprime dans notre œuvre éducative qu'ils contribuent à perpétuer.

Mme Renée C. (74), Mr Jean-Philippe P. (87),
Mr Roland B.(77), Mme Roselyne A. (64),
Mr Jacques C. (69), Mme Thi Hoi K. (17),
Mme Monique L. (56), Mme Bernadette G. (46).



Nos engagements : Enfants du Mékong s'engage...

(extrait de la
charte déontologique
des libéralités)

1

Auprès des bienfaiteurs qui souhaitent se renseigner sur les legs, de mettre à leur disposition une équipe de professionnels, l'équipe Libéralités, qui les renseigne en toute transparence, les conseille et les accompagne dans les démarches administratives si besoin.

2

A respecter la vie privée du bienfaiteur et à veiller à l'absence de conflit d'intérêts pour l'équipe libéralités.

3

A respecter et à faire respecter la confidentialité de toute information concernant ses bienfaiteurs ainsi que les libéralités qui lui sont consenties.

4

A s'acquitter d'un devoir de mémoire et de reconnaissance envers les personnes qui l'ont soutenu par un legs. A la Toussaint, l'association fait mémoire de l'ensemble de ses bienfaiteurs décédés lors d'une messe célébrée à cette occasion.

5

A respecter scrupuleusement toutes les volontés du bienfaiteur qui seront formulées par écrit et collaborer en bonne intelligence avec ses colégataires et les notaires.

6

A effectuer la procédure de gestion des libéralités dans les meilleurs délais et dans l'intérêt de l'association en s'entourant d'experts et de spécialistes si nécessaire.

7

A publier chaque année les comptes liés à l'ensemble de son activité dont la gestion des legs, donations et assurances-vie. Ces comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes indépendant.

Contact et
coupon d'information
au verso



LE SOURIRE au cœur



Votre contact

Marie-Gabrielle de Wolbock

Responsable libéralités, legs, donations
01 47 91 75 28

mgdewolbock@enfantsdumekong.com

Le Sourire au cœur est une lettre d'information semestrielle destinée exclusivement aux personnes ayant sollicité de l'information sur Enfants du Mékong.

Comité de rédaction : Marie Herbinet, Marie-Gabrielle de Wolbock, Laetitia Tresca, Alain Deblock, Guillaume Mariau.

Crédits photos : Antoine Besson, Victoire Bureau, Léa Crespi

Coupon-réponse : Vous avez la parole !

A nous retourner sous enveloppe affranchie à Marie-Gabrielle de Wolbock

Enfants du Mékong - 5, rue de la Comète 92600 - Asnières-sur-Seine.

- Oui je voudrais partager mon expérience ou vous poser une question.
- Je souhaite être contacté par téléphone. **Mon horaire souhaité :**
- Je désire recevoir votre brochure d'informations sur les legs, donations et assurances-vie.

Mes coordonnées

Mr. Mme Mlle

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Tél. :

Depuis 1958, Enfants du Mékong n'a jamais communiqué, échangé ou vendu vos données personnelles et s'engage à ne jamais le faire. En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès sur toutes les informations vous concernant et vous pouvez vous opposer à ce qu'elles fassent l'objet de cession. Les noms, prénoms et adresses des personnes ayant sollicité une information sur les legs et donations sont gérées de façon confidentielle par notre association.